

Présentation du plan d'aménagement





TABLE DES MATIÈRES

	Pages
CENT ANS D'ACCUEIL ET DE SPIRITUALITÉ AU CŒUR DE MONTRÉAL	2
RAISONS ET OBJECTIFS DU PLAN D'AMÉNAGEMENT	3
1. Un projet indispensable	3
2. Objectifs du plan d'aménagement	4
PRINCIPAUX TRAVAUX DE RESTAURATION	5
PLAN DU SITE	6
DESCRIPTION D'ENSEMBLE	7
A. Mise en valeur de l'axe sacré	7
B. Séparation des piétons et des véhicules	8
C. Pavillon d'accueil et salle d'exposition	8
D. Carillon	9
E. Dôme et entre-dômes	9
F. Bibliothèque et Centre de recherche	9
PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	10
1. Axe sacré	10
2. Plateau	10
3. Nouveau pavillon des pèlerins	11
4. Pavillon d'accueil et lien mécanisé	12
5. Carillon	12
6. Circulation	13
7. Bibliothèque et Centre de recherche	14
8. Entre-dômes et lanterneau	15
9. Entrée principale et feux de circulation	16
o Aménagement paysager	16

L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL

CENT ANS D'ACCUEIL ET DE SPIRITUALITÉ AU CŒUR DE MONTRÉAL

Sur le flanc de la montagne, face aux Laurentides, le dôme de l'Oratoire Saint-Joseph se dresse au milieu des feuillages ou sur la blancheur de la neige. L'Oratoire appartient au paysage familier de Montréal. Un peu comme le Sacré-Cœur de Montmartre sur sa butte, à Paris, ou Saint-Pierre, au bord du Tibre, au cœur de Rome, l'Oratoire est un symbole, mais aussi, bien davantage.

Dans une métropole de festivals, d'art et de commerce, d'étude et d'économie, de progrès et de mouvements, l'Oratoire est une maison de paix et de recueillement sur la montagne. L'esprit peut s'y élever en toute liberté dans l'harmonie et la beauté.

Des gens de tous âges et de toutes conditions, suivant des démarches spirituelles ou religieuses diverses, se sentent accueillis à l'Oratoire : des musulmans côtoient des chrétiens, des hindous se mêlent aux catholiques, des riches marchent avec des pauvres, sans juger, ni se sentir jugés. Qu'ils soient fervents, agnostiques ou athées, ils trouvent à l'Oratoire un lieu propice à la réflexion.

Des fidèles viennent prier saint Joseph dans la plus grande basilique qui lui soit consacrée. Ils viennent de partout en Amérique pour suivre, année après année, la tradition du pèlerinage à celui qui a été choisi en 1624 comme patron et modèle par les Canadiens établis au pays.

L'Oratoire rappelle l'histoire vivante du frère André, humble religieux de la Congrégation de Sainte-Croix, qui voulait offrir à ses concitoyens un lieu de prière au cœur de la cité.

La petite chapelle, dressée par ses amis, est rapidement devenue insuffisante. C'est la raison pour laquelle la crypte, puis la basilique et les jardins ont été ajoutés. L'ensemble fait l'admiration de deux millions de visiteurs chaque année.

Aujourd'hui, pour célébrer le 100^e anniversaire du premier oratoire, nous voulons terminer l'aménagement du site dans l'esprit de ses concepteurs et répondre aux besoins des visiteurs du XXI^e siècle et leur donner accès aux milliers de documents - parfois uniques et très anciens -- de la bibliothèque et du Centre de recherche.

RAISONS ET OBJECTIFS DU PLAN D'AMÉNAGEMENT

1. Un projet indispensable

- L'Oratoire aura 100 ans en 2004. Il est devenu nécessaire de procéder à une restauration d'envergure de l'ensemble du site pour le rendre fonctionnel et sécuritaire et répondre aux besoins d'une clientèle vieillissante et parfois handicapée.
- Les bâtiments du culte — basilique, chapelle, crypte — ont toujours été soigneusement entretenus. Toutefois, le merveilleux espace qui se trouve entre les dômes intérieur et extérieur de la Basilique n'a pas été complètement aménagé et n'est pas encore accessible au public qui pourrait découvrir, du haut du lanterneau, la vue panoramique la plus impressionnante sur Montréal et ses environs.
- Le carillon, très prisé des visiteurs, a été installé provisoirement en 1954 sur le toit du Pavillon des pèlerins, un endroit peu approprié à la diffusion de la musique.
- Malgré un entretien préventif régulier, certains immeubles comme celui des pèlerins ne répondent plus aux besoins d'une nouvelle clientèle et ne peuvent suffire à la demande.
- Les installations de recherche et de documentation ne répondent plus aux besoins des personnes qui y travaillent ni aux demandes des utilisateurs et des visiteurs.
- La conception des aménagements et des voies de circulation date d'un demi siècle.
 - le nombre de personnes qui visitent le site est passé de cinq cent mille à deux millions au cours des années;
 - les visiteurs, parmi lesquels figurent de nombreuses personnes âgées ou handicapées, ne viennent plus à pied mais en autobus, automobiles ou taxis;
 - le site ne répond plus à l'achalandage d'aujourd'hui, et encore moins de demain;
 - véhicules et piétons s'entrecroisent sur le site : la sécurité est de plus en plus difficile à assurer;
 - l'entrée principale du site n'a pas été conçue pour répondre au flux de visiteurs et de véhicules qui veulent entrer et sortir.
- Le site est construit sur le flanc de la montagne : la restauration à venir améliorera la sécurité et la circulation en tout temps, mais surtout par mauvais temps, en hiver.
- Ce réaménagement ne peut se faire que selon un plan d'ensemble et un cheminement précis qui permettra à l'Oratoire de maintenir ses activités tout au long des travaux et de présenter un nouveau visage.

2. Objectifs du plan d'aménagement

- **Mise en valeur du patrimoine** : la restauration vise à mettre en valeur les immeubles du culte : basilique, chapelle et crypte.
- **Fonctionnalité** : la conception vise à répondre aux besoins des visiteurs qui viennent en plus grand nombre, à assurer leur sécurité sur les lieux, et à rendre leur visite plus agréable.
- **Accès** : le nouvel aménagement facilitera l'accès au site à ceux qui viennent seuls ou en groupes, aux personnes âgées et aux personnes handicapées.
- **Sécurité** : les voies de circulation seront réaménagées pour faciliter l'entrée et la sortie des piétons, limiter l'accès des véhicules sur le plateau et éviter les croisements entre véhicules et piétons.
- **Accueil** : un nouveau bâtiment mieux situé et mieux équipé permettra d'accueillir beaucoup plus adéquatement les visiteurs en toute saison. Les services d'appoint (boutique et alimentation) répondront aux attentes des visiteurs.
- **Attrait touristique** : le dôme et l'entre-dômes de la basilique seront complétés, le carillon sera mieux situé, les musées seront restaurés et la bibliothèque deviendra accessible à un public averti.
- **Facilité des visites** : le nouveau concept améliorera grandement la fluidité du déplacement des visiteurs, qu'il s'agisse de personnes qui viennent seules, en petits groupes ou en grands groupes, quel que soit leur intérêt — pèlerinage, tourisme, recueillement — ou tout simplement pour admirer la beauté du site de l'Oratoire.
- **Environnement** : le nombre d'arbres, d'arbustes, de fleurs, sera accru alors que les superficies de bitume seront réduites.
- **Activités de recherche et de documentation** : les espaces de travail et de consultation seront agrandis et modernisés de façon à permettre un meilleur accès et d'y installer de l'équipement de travail.

PRINCIPAUX TRAVAUX DE RESTAURATION

(Les numéros ci-dessous renvoient à ceux figurant sur le plan à la page suivante.)

1- Axe sacré

- Aménagement d'un lieu de rassemblement devant la statue de saint Joseph
- Élimination des croisements piétons/voitures
- Élargissement de l'axe central et amélioration de l'aménagement paysager

2- Plateau

- Réaménagement du plateau au niveau de la crypte pour faciliter l'accès et améliorer le déroulement des célébrations
- Création d'une place de la Sainte-Famille
- Élimination de la circulation et du stationnement des autobus et des voitures devant le pavillon des pèlerins et le pavillon Sainte-Croix

3- Pavillon des pèlerins

- Remplacement du pavillon existant par un nouveau pavillon des pèlerins abritant les locaux de la pastorale, les salles de rencontres et réunions, la cafétéria, la boutique des objets de piété et les bureaux administratifs, accessibles aux personnes ayant des problèmes de mobilité

4- Pavillon d'accueil

- Aménagement d'un centre d'accueil et d'information avec salles de réunions et d'expositions
- Lien entre l'accueil (au niveau du stationnement) et le pavillon des pèlerins par un escalier mobile et un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite

5- Carillon

- Déplacement du carillon pour sa mise en valeur sur la terrasse
- Aménagement d'un environnement qui permet une meilleure sonorité

6- Circulation

- Accès plus sécuritaire au site et ouverture d'une voie secondaire pour les véhicules de service
- Élimination des croisements dangereux entre piétons et véhicules

7- Bibliothèque et Centre de recherche

- Relocalisation de la bibliothèque et du centre de recherche
- Transformation de l'ancienne bibliothèque en lieu de culte et de recueillement
- Construction de liens mécanisés pour permettre les déplacements des personnes à mobilité réduite de la chapelle votive au musée du frère André en passant par la salle des pas perdus, du musée du frère André à la basilique

8- Entre-dômes et lanterneau

- Accès à l'espace entre les deux dômes et au lanterneau

9- Entrée principale et feux de circulation

Aménagement paysager

- Création de nouvelles aires de repos et de méditation
- Aménagement de nouveaux boisés, d'espaces verts et d'îlots de fleurs



8

7

2

3

5

4

6

2005

1

9

DESCRIPTION D'ENSEMBLE

Respect de la tradition et des besoins du XXI^e siècle

Le plan de restauration de l'Oratoire Saint-Joseph vise à adapter le site aux besoins des visiteurs et des pèlerins. L'agrandissement du terrain depuis sa fondation permet maintenant d'améliorer l'organisation des bâtiments et des accès ainsi que la sécurité de tous. Les chiffres entre parenthèses renvoient à ceux du plan à la page 6.

A. Mise en valeur de l'axe sacré (1)

L'élargissement de la propriété de l'Oratoire permet aujourd'hui de soustraire les véhicules de l'axe monumental : un souhait qui avait déjà été exprimé au temps des premiers architectes de l'Oratoire, Messieurs Viau et Venne. Mais il n'avait pu se réaliser à cause de la pente du terrain et l'étroitesse du site. Le lacet de la route devait donc croiser celui des marches. Au début, il y avait peu de voitures mais aujourd'hui leur nombre grandissant met en péril la sécurité des piétons, nuit considérablement au caractère sacré de l'axe et dérange les fidèles qui font la montée à genoux.

Respect du passé

Les marches construites initialement dans l'axe de l'Oratoire étaient en bois. Depuis les années 1940, des marches en béton ont été installées de part et d'autre d'une section en bois, au centre, réservée à la prière. Les premières esquisses des auteurs de la crypte et de la basilique montraient des emmarchements très larges, semblables à ceux des cathédrales européennes. Les talus et le traitement classique du jardin proposés dans le nouveau plan s'inspirent de l'aménagement d'origine. Des tampons de verdure ou de fleurs sont prévus de part et d'autre des marches en bois. Ainsi la zone consacrée à la prière sera bien protégée et le site sera embelli par cette continuité fleurie.

Dans la lignée des grands lieux de pèlerinage, de nouvelles marches, cette fois avec revêtement en granit, s'ajouteront de chaque côté des bacs de fleurs. Devant la crypte, une statue du frère André, le fondateur de l'Oratoire, accueillera les pèlerins. L'élargissement de l'axe sacré permettra des activités reliées à des événements religieux.

Certaines activités ou célébrations à la basilique attirent des foules considérables.

Les aménagements paysagers de la section centrale, soit de la limite *est* du site jusqu'à l'axe des nouveaux bâtiments, seront très soignés dans l'esprit des parvis et des jardins à la française.

B. Séparation des piétons et des véhicules (6)

C'est à l'*ouest* de l'axe sacré, à l'écart de la zone sacrée, que sera aménagé tout ce qui appartient à l'accueil des visiteurs utilisant un véhicule. Dans le contexte actuel, la présence des véhicules et les stationnements dans le paysage immédiat du lieu de célébration ne sont pas compatibles avec l'environnement souhaité.

Cette situation était un mal nécessaire, résultant des contraintes du site original. Depuis l'acquisition des propriétés plus à l'*ouest*, toute la dynamique de la circulation des véhicules peut être repensée.

Les visiteurs arrivant en autobus de la STM, en autocar ou en véhicules privés seront accueillis au pied de la colline, dans un nouveau pavillon, où ils obtiendront toute l'information sur le sanctuaire, et d'où débiteront les visites guidées. Ceux qui préfèrent monter à pied en plein air pourront utiliser plusieurs points d'accès pour rejoindre l'axe sacré.

Ceux qui voudront accéder rapidement aux niveaux supérieurs du site pourront utiliser un escalier ou un escalier mobile. La nouvelle montée remplace l'escalier extérieur existant, sévèrement détérioré et dangereux. L'accès à la partie supérieure par véhicule motorisé sera limité aux personnes handicapées, à la navette et à quelques véhicules autorisés. L'accès de la rue Kingston sera contrôlé et limité aux véhicules de service et d'approvisionnement.

Le stationnement sera donc contenu au pied de la colline, dans une ceinture d'arbres. On obtiendra ainsi une ambiance plus agréable au niveau du plateau, où les rassemblements en plein air se dérouleront, dans un environnement sans véhicule.

C. Pavillon d'accueil et salle d'exposition (4)

Le nouveau pavillon d'accueil, au pied de la colline, offrira des salles polyvalentes pour certaines activités communautaires, et des salles d'exposition permettant de se familiariser avec l'art sacré, le patrimoine religieux du Québec et l'histoire de l'Oratoire. Les équipements et le matériel d'entretien du site, actuellement à l'air libre, seront entreposés en sous-sol.

L'entrée des véhicules des visiteurs et du personnel se fera par un seul accès, contrôlé par des feux de circulation sur le chemin Queen Mary. L'accès actuel à l'école des Petits Chanteurs du Mont-Royal se fera désormais par le chemin principal de l'Oratoire.

D. Carillon (5)

La musique à l'honneur

L'Oratoire Saint-Joseph réserve une place privilégiée à la musique. Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, la Chorale d'adultes, les concerts d'orgue ainsi que des récitals de carillon permettent de manière sensible et magistrale de rehausser la qualité de ses rassemblements et de ses célébrations.

Un carillon aux accents enchanteurs

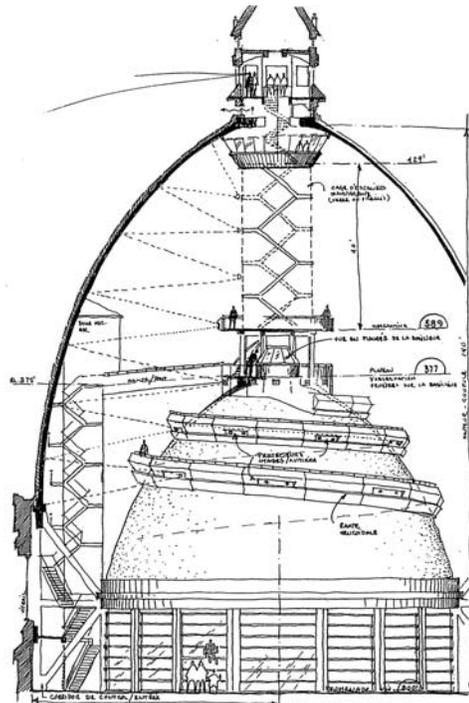
Le prestigieux carillon de l'Oratoire compte 56 cloches de bronze faites d'un alliage de cuivre et d'étain. Cet instrument se classe parmi les grands carillons de l'Amérique du Nord. Ses cloches ont été fondues par la Maison Paccard et Frères d'Annecy-le-Vieux en France. La plus imposante pèse 1,500 kg tandis que le poids de la plus petite s'élève à 5 kg, pour un poids total de 10,900 kg. Ces cloches avaient été conçues pour être installées dans la Tour Eiffel à Paris. Ce projet ne s'est pas réalisé et à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Oratoire en 1954, elles lui ont été prêtées! Par la suite, de généreux admirateurs les ont offertes en cadeau à l'Oratoire.

E. Entre-dômes et lanterneau (8)

Dès la construction de la basilique, les architectes avaient prévu de rendre accessibles au public l'entre-dômes et le lanterneau qui le surmonte.

Cet aménagement, bien que commencé, a été abandonné pour des raisons économiques.

Le présent plan d'aménagement prévoit de terminer ces travaux afin de donner à Montréal le seul point de vue à 360° d'où l'on voit, par temps clair, la frontière des États-Unis au *sud* et les Laurentides au *nord*.



Ci-contre : coupe verticale de l'entre-dômes

F. Bibliothèque et Centre de recherche (7)

Les milliers de documents – parfois très rares, voire uniques – de la bibliothèque et du Centre de recherche sont difficilement accessibles aux chercheurs et au public. Quant au Centre de recherche, il ne correspond plus aux normes du XXI^e siècle.

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

Cette section présente le détail des travaux à entreprendre. Le lecteur retrouvera les différents éléments du site de l'Oratoire Saint-Joseph sur la carte en page 6 du présent document.

1. Axe sacré

L'objectif de l'aménagement de l'axe sacré est d'en faire un lieu d'art et de verdure partant du portail, chemin Queen Mary, jusqu'au sommet de la coupole de la basilique. Ce secteur est du site sera entièrement consacré aux pèlerins, à l'abri des véhicules.

Caractéristiques :

- a) Aménagement d'un grand espace au départ de l'axe, autour de la statue de saint Joseph, où seront maintenus les deux abris près du portail d'entrée. C'est un lieu de rassemblement pour diverses célébrations.
- b) Élargissement de l'axe sacré.
- c) Installation de bacs de fleurs, de chaque côté de l'escalier central, à la place des marches en béton, afin de protéger les pèlerins.
- d) Ajout de nouvelles marches pour les visiteurs, utilisant le granit comme celui des escaliers menant à la basilique.
- e) Installation d'une statue du frère André accueillant les pèlerins en haut de l'escalier. Aménagement de nouveaux escaliers conduisant à l'entrée principale de la crypte et au pavillon des pèlerins.

2. Plateau

Actuellement, piétons, autobus, navette etc. se rejoignent dans le secteur *ouest*, soit entre le pavillon des pèlerins et le pavillon Sainte-Croix et devant ce dernier. Le plan tordu en asphalte n'est pas adéquat et ne convient pas aux personnes en perte d'autonomie ou accompagnées de jeunes enfants.

Les personnes handicapées qui veulent accéder à la crypte doivent utiliser l'entrée de la chapelle votive. De plus, la vue que l'on a de la basilique depuis le stationnement est gênée par la présence quasi constante d'autobus et d'automobiles. La pollution, par le bruit et les odeurs, caractérise trop souvent l'ambiance du plateau.

Caractéristiques :

- a) Réaménagement du plateau au niveau de la crypte pour faciliter l'accès à tous et améliorer le déroulement des célébrations avec processions.
- b) Établissement d'un lien entre ce plateau et les principaux services aux pèlerins; aménagement des points d'intérêt.
- c) Aménagement d'espaces sur le plateau pour des services de pastorale.
- d) Amélioration de la vue sur la basilique.
- e) Possibilité d'utiliser l'espace entre le pavillon Sainte-Croix et le pavillon des pèlerins comme lieu de rassemblement pour des célébrations au monument de la Sainte-Famille.
- f) Installation d'une sculpture au centre du plateau, rebaptisé *Place de la Sainte-Famille*.

3. Nouveau pavillon des pèlerins

Le bâtiment existant situé sur le plateau est vétuste et doit être remplacé. Il n'est pas très bien situé et n'offre aucune valeur esthétique et les locaux sont en général peu pratiques. Un bâtiment neuf mieux placé, sécuritaire, avec structure ignifuge et conforme aux normes remplacera avantageusement l'ancien.

Caractéristiques des aménagements :

- a) Le bâtiment sera doté d'une architecture sobre qui s'harmonisera avec celle de la basilique.
- b) Chaque plancher sera d'un seul niveau et l'accès sera facile pour les personnes handicapées. Le bâtiment sera desservi par un ascenseur et des escaliers mobiles.
- c) Niveau inférieur :
Dans le sous-sol du plateau seront aménagés les locaux du personnel responsable des opérations et de la gestion, et ceux des services de soutien aux visiteurs tels que le bureau des pèlerinages et le service de consultation.
- d) Niveau du plateau :
C'est à ce niveau que seront réaménagés la boutique de souvenirs et d'objets de piété et les autres locaux de services aux visiteurs. On y trouvera aussi, dans un local vitré, le studio du carillonneur. Un kiosque d'information et de distribution de matériel pour la visite y sera aménagé.
- e) Niveau supérieur :
La cafétéria, donnant sur une terrasse, offrira plusieurs points de vue superbes. Le carillon sera installé sur cette terrasse et sera visible de partout. Le son portera davantage vers le *nord* du site, la partie la plus fréquentée. Le service alimentaire sera sur un seul niveau (cafétéria, casse-croûte, salles à manger, cuisine et zones réservées).

4. Pavillon d'accueil et liens mécanisés

La configuration du site, sur une pente abrupte, présente un grand défi en matière de circulation et d'accueil.

Actuellement, de nombreux visiteurs sont découragés d'avoir à monter 203 marches pour atteindre la porte de la basilique. Cette situation les incite à monter en voiture jusqu'au plateau alors que le stationnement au pied de la colline est nettement sous-utilisé.

Le plan d'aménagement vise à réduire au strict minimum la circulation sur la colline.

Caractéristiques des aménagements :

- a) Un nouveau poste d'accueil avec un centre d'information sera installé au pied de la colline, à l'écart de l'axe sacré et dissimulé au fond du stationnement. C'est là que se trouvera aussi le quai des autobus.
- b) Le pavillon d'accueil sera relié au pavillon des pèlerins par des escaliers fixes et mobiles, sous abri. De l'abri, on pourra voir les jardins, la colline, la crypte et la basilique. Un accès pour personne à mobilité réduite sera aménagé par un corridor souterrain et un ascenseur aboutissant au pavillon des pèlerins.
- b) Les locaux du service d'entretien extérieur, incluant les garages pour véhicules et équipements d'entretien, seront aménagés en sous-sol, sous la nouvelle structure du chemin d'accès.

5. Carillon

Prêté à l'Oratoire dans le cadre du 50^e anniversaire, le carillon avait été installé provisoirement sur le Pavillon des pèlerins. Depuis 1954, des millions de pèlerins et visiteurs ont su apprécier sa musique joyeuse et originale.

Le carillon doit trouver un habitat qui répond mieux aux besoins et permet de lui assurer une meilleure sonorité. Localisé sur la Place de la Sainte-Famille, il pourra faire partie des célébrations et offrir à tous une expérience musicale unique.

6. Circulation

Amélioration de l'accès des pèlerins au chemin Queen Mary, du stationnement, du circuit de la navette, de la route publique distinct de l'entrée des piétons, d'une voie de service par le chemin Kingston (qui devient une entrée limitée) et des différentes allées de service et des aires contrôlées de stationnement.

a) Accès chemin Queen Mary :

Un feu de circulation gèrera la circulation des piétons et des voitures. Il sera plus à l'*ouest* que l'entrée actuelle, entre le grand stationnement et le parc.

b) L'accès au grand stationnement se fera par le nouveau chemin d'entrée à l'*ouest* du site et au centre du stationnement, à l'écart de l'axe sacré.

L'Auberge sera démolie, ce qui permettra un meilleur aménagement du stationnement au pied de la colline.

c) La circulation devant le pavillon d'accueil sera limitée aux autobus et aux taxis et se fera à sens unique.

Les autobus déposeront et reprendront leurs passagers au pied de la colline : ils n'auront plus à monter le talus, ce qui permettra de faire du plateau un espace sacré pour les pèlerins. Ces autobus seront cachés par des arbres du côté *sud* du stationnement et par des arbustes dans la partie inférieure du talus. Les autobus reprendront le chemin de la sortie en passant entre les deux aires de stationnement.

d) Le prolongement de la *rue du Frère-André* vers le *nord* sera maintenu dans la partie inférieure seulement pour permettre de rejoindre le chemin Queen Mary en direction *est* seulement.

e) Voies de service :

Les chemins de service existants seront améliorés. L'utilisation de la rue Kingston permettra d'éviter que les véhicules d'approvisionnement et service traversent le site de l'Oratoire.

f) Création d'un stationnement à l'*ouest* du pavillon des pèlerins :

Ce stationnement sera réservé aux véhicules autorisés, au stationnement de courte durée (principalement pour les personnes handicapées), et à l'accès au garage des résidents du pavillon Sainte-Croix.

7. Bibliothèque et centre de recherche

La bibliothèque actuelle est trop exiguë, d'accès extrêmement difficile et trop peu utilisée. Elle n'offre aucune possibilité de développement en plus d'être peu fonctionnelle. Son ambiance est peu propice à la lecture et à la recherche.

La bibliothèque et les archives seront regroupées dans un même endroit, présentement occupé par le secrétariat, à l'extrémité *est* du site. Cette bibliothèque sera accessible au public.

Le bâtiment actuellement occupé par la bibliothèque, situé près du tombeau du frère André, sera consacré à des activités de culte et de recueillement.

Le centre de recherche spécialisé sur saint Joseph et la spiritualité sera agrandi et réaménagé avec la bibliothèque.

8. Entre-dômes et lanterneau

Concept original et évolution

Lors de la conception de la basilique, dans les années 1920, il avait été prévu de permettre l'accès au lanterneau par quatre tours à partir du niveau de la basilique. Des cages d'escalier et leurs structures ont été aménagées dans les tours *nord* et *est* en 1965-1966, tandis que la structure d'un ascenseur a été installée dans la tour *ouest*. Toutefois, les travaux n'ont jamais été terminés, faute de fonds.

Nous proposons de terminer ce projet qui dotera Montréal d'un attrait touristique tout à fait exceptionnel.

Visite

Après l'aménagement du lanterneau et de son accès, le visiteur aura l'occasion d'apprécier les vues de la basilique en plongée, les objets exposés au niveau 300, l'espace grandiose de l'entre-dômes et les verrières ceinturant la base de la coupole extérieure.

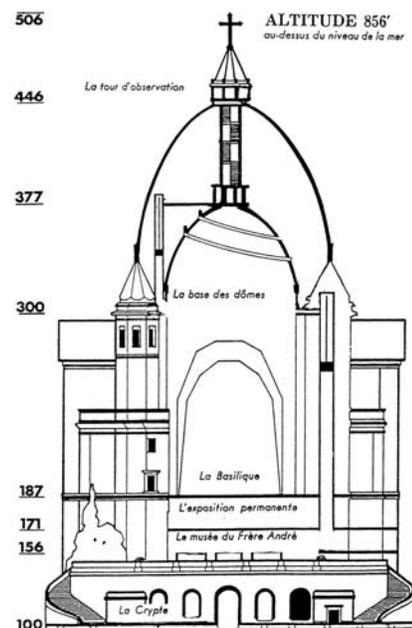
L'attrait principal sera, en empruntant la rampe hélicoïdale depuis le niveau de la mezzanine, un spectacle audio-visuel ou spectacle à grand déploiement projeté sur la surface de la grande coupole qui offre une surface extraordinaire de plus de 100 pieds de hauteur par 120 pieds de diamètre à la base.

Au sommet de la coupole intérieure, niveau 377, on pourra regarder, à travers des fenêtres, la vue au-dessus de l'autel, 200 pieds plus bas. Le plateau, de 25 pieds de diamètre à ce niveau, offre l'accès à une mezzanine 10 pieds plus haut où se trouvent les escaliers qui mènent au lanterneau.

À partir du niveau 377, soit le sommet de la coupole intérieure, deux escaliers ont été prévus jusqu'à l'élévation 429, soit l'équivalent de six étages. Au niveau 479, on aboutira dans une pièce vitrée, le lanterneau.

On arrive à ce lanterneau de 17 pieds de large par une ouverture au centre d'environ 6 pieds de diamètre. Chacune des huit fenêtres mesure plus de 5 pieds de largeur. On y découvre le point de vue le plus spectaculaire de Montréal, le seul qui soit plus haut que le Mont-Royal et qui permet de voir, par temps clair, la frontière des

États-Unis au *sud* et les Laurentides au *nord*.



Élévation de la crypte et de l'Oratoire

Données techniques

- Nombre de visiteurs au lanterneau : 30 personnes
Nombre de visiteurs à l'entre-dômes : 340 personnes
- Durée de la visite au lanterneau – 15 minutes
Durée de la visite lanterneau et entre-dômes à pied – 30 minutes
Durée de la visite complète incluant la montée et la descente – minimum 45 minutes

- c) Capacité d'accès par les escaliers et ascenseurs à vitesse rapide 600 p./min. La course étant de 200 pieds avec une cabine de 10 passagers, on pourra admettre, par ascenseur, 10 passagers aux 5 minutes ou 12 voyages à l'heure = 120 personnes à l'heure par ascenseur auquel on pourrait ajouter ceux qui montent par l'escalier. La capacité d'accès est considérable de sorte que l'on ne devrait pas craindre de longues files d'attente.
- d) L'intérêt de la visite repose non seulement sur le paysage à partir du point d'observation le plus élevé de la ville mais aussi sur l'architecture et l'histoire de l'Oratoire expliquées par un spectacle présenté à l'entre-dômes.

9. Entrée principale et feux de circulation

○ Aménagement paysager

a) Arbres supplémentaires :

Depuis plusieurs décennies, l'Oratoire Saint-Joseph fait office de pionnier par l'attention particulière accordée à la sauvegarde de la végétation existante, à son entretien, et à la plantation de nombreux arbres.

À cet effet, on a établi un inventaire complet de la végétation située dans les zones de restauration ainsi que dans une bande de dix mètres située autour de celles-ci. Ceci permettra de mettre en place des mesures efficaces de protection des arbres existants et de déterminer les grandes lignes des futures plantations.

Pour les secteurs boisés situés dans les zones projetées des travaux, un inventaire de la végétation existante a été effectué et tous les arbres vivants, de plus de dix centimètres, ont été relevés afin de définir les principales caractéristiques de ces ensembles. De plus, dans une bande de dix mètres en périphérie de chaque zone où des infrastructures seront implantées, un inventaire de la végétation a également été effectué afin de définir les travaux arboricoles ainsi que les mesures de protection qu'il sera nécessaire d'appliquer pour minimiser l'impact qu'auront les travaux de construction sur ces végétaux.

À la fin des travaux, le site comportera une centaine d'arbres supplémentaires.

b) Chemin Queen Mary :

La clôture de verdure sera prolongée jusqu'à l'entrée du stationnement, à l'ouest du site.

c) L'axe sacré :

Les îlots de fleurs seront prolongés depuis le chemin Queen Mary jusqu'à la façade de la crypte.

d) Sentiers et talus :

L'élimination des chemins d'asphalte en façade permettra d'aplanir certains talus. Certains chemins seront conservés pour les piétons et de petits véhicules d'enlèvement de la neige.

e) Aires de stationnement :

Chaque aire de stationnement sera bordée d'arbres. Le stationnement principal sera de niveau avec le chemin Queen Mary et masqué par un mur de verdure.



3800, chemin Queen Mary
Montréal (Québec) H3V 1H6
Téléphone : (514) 733-8211
Télécopieur : (514) 733-9735
Courriel : fondation@saint-joseph.org